



Sur la demande du notaire, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette délibération qui complète et reprend les termes des deux délibérations précédentes suscitées maintenues.

APPROBATION DU COMPLEMENT D'INFORMATION CONCERNANT L'ATTRIBUTION ET LES AUTORISATIONS POUR LA VENTE DE LA PARCELLE ZC0058
(DELIBERATION 01/2023)

Sans autres observation ni échange, Monsieur le Maire lève la séance à 19H45.

Signature du Maire
JUBAULT Yannick

Secrétaire de séance
Monsieur CARON Christophe